

# Identifier et déconstruire la colonialité dans la coopération au développement : étude de cas du Sénégal et de l'Allemagne

## Auteurs :

Dr Sokhna Rosalie Ndiaye, Enseignante-Chercheuse, Université Rose Dieng France-Sénégal  
Dr Selly Ba, sociologue, consultante

## Contributeurs :

M. Abdou Kane Dieng, assistant de recherche  
Mme Ndèye Aïssatou Gaye, assistante de recherche  
Mme Sokhna Diarra Sarr, assistante de recherche

## Résumé exécutif

La coopération entre le Sénégal et l'Allemagne s'inscrit dans une ambition partagée de moderniser les cadres d'échange afin de construire des partenariats fondés sur la coresponsabilité, dans lesquels chaque partie bénéficie de manière équitable de la relation. Si des avancées notables sont visibles dans les différents domaines de coopération, des opportunités de rééquilibrage subsistent, notamment pour mieux aligner les priorités transnationales sur les réalités locales, mais également sur les intérêts respectifs des partenaires. Cette note d'orientation politique souligne que l'efficacité du partenariat repose sur une gouvernance inclusive, où les différents acteurs impliqués s'approprient pleinement leur rôle, tout en favorisant la coconception des interventions et le renforcement des structures nationales. Ainsi, les deux nations pourront établir un modèle de réciprocité durable et transparent.

- **Diagnostic** : Le constat révèle un décalage structurel dans les interactions entre les acteurs, marqué par une méconnaissance, au Sénégal, du rôle des agences de développement, dont la présence opérationnelle visible alimente, chez les bénéficiaires et certains responsables politiques, l'espoir illusoire d'un partenaire venu « résoudre les problèmes ». Cette asymétrie de perception transforme les interventions techniques, initialement conçues comme de simples déclencheurs, en attentes de solutions définitives, provoquant déception et frustration lors du retrait inéluctable des partenaires techniques et financiers (PTF) à l'issue des programmes. Ce manque d'appropriation est renforcé par une contribution matérielle limitée des instances nationales, entretenant une forme de dépendance ou de « colonialité à l'envers »<sup>1</sup>, dans laquelle l'expertise locale, bien que sollicitée, demeure souvent déconnectée du pouvoir décisionnel stratégique.
- **Recommandations** : Pour transformer le lien existant en un partenariat plus équilibré, il est recommandé d'instaurer des mécanismes de codirection à plusieurs niveaux d'intervention. De plus, l'institutionnalisation de la coproduction de savoirs, cofinancée par les deux États, permettrait de renforcer la souveraineté scientifique et d'assurer une évaluation continue des interventions, basée sur le principe de redevabilité mutuelle. Enfin, chaque intervention devrait intégrer, dès sa conception, une stratégie de pérennisation et de transfert institutionnel, afin de garantir que les dispositifs financiers et techniques locaux puissent prendre le relais une fois l'appui extérieur arrivé à son terme.

1 Notion introduite par les autrices de ce policy brief. La « colonialité à l'envers » désigne le phénomène par lequel une nation anciennement colonisée perpétue et renforce elle-même les mécanismes de sa propre dépendance, s'inscrivant dans un cycle de subordination dont elle devient l'une des actrices. Pour le cadre théorique de la colonialité, voir notamment : Quijano, A. (2000). Colonialité du pouvoir, eurocentrisme et Amérique latine. Dans E. Lander (dir.), *La Colonialité du savoir : eurocentrisme et sciences sociales. Perspectives latino-américaines* (pp. 120-151). UNESCO / École normale supérieure.

## I. Introduction

Les pratiques de la coopération au développement s'adaptent constamment. La rhétorique et les éléments de langage utilisés pour désigner les modalités de partenariat entre les pays du Sud global et ceux du Nord évoluent depuis la période postcoloniale et celle des indépendances, et suivant les grandes orientations globales qui régissent ces rapports. Cependant, l'analyse de ces évolutions au fil du temps révèle des défis qui persistent malgré les efforts de corrections : il s'agit de ce que Moreno-Ruiz et Stitz<sup>2</sup> décrivent comme des inégalités et des hiérarchies étroitement liées à la colonialité (entendue dans ce policy brief comme les hiérarchies structurelles héritées du fait colonial et persistantes dans les rapports entre le Nord et le Sud global). Nous ajoutons que même si certaines de ces « inégalités et hiérarchies » découlent d'un héritage intégré aux mécanismes et procédures des partenariats, les défis liés à leur déconstruction relèvent souvent de la volonté des parties prenantes. D'une part, de nombreux partenariats Nord-Sud ont été construits sur la base de la persistance des structures de pouvoir, de domination et d'une infériorisation des savoirs locaux. D'autre part, certains partenariats Nord-Sud se sont développés selon des modalités qui s'écartent des logiques de colonialité, bien qu'ils demeurent inscrits dans des systèmes globaux et régionaux complexes, nécessitant un rééquilibrage constant des pratiques de coopération. La coopération sénégaloallemande s'inscrit dans cette dynamique : fondée à l'origine sur une relation politique privilégiée entre le président Léopold Sédar Senghor et le chancelier Willy Brandt, elle s'est progressivement consolidée tout en s'adaptant aux évolutions politiques, économiques et sociales.

Aujourd'hui, ce partenariat évolue dans un contexte de réaligement global où la pertinence des politiques de développement dépend de leur capacité à s'adapter aux trajectoires socioculturelles locales. L'enjeu majeur réside dans la transition d'un modèle centré sur le « gouvernement » (structures hiérarchiques) vers une « gouvernance » élargie impliquant une pluralité de niveaux et d'acteurs. Il apparaît désormais opportun d'harmoniser les cadres théoriques et les pratiques de terrain afin de garantir que les récits de coopération reflètent une vision partagée, assurant ainsi une plus grande cohérence et une efficacité accrue des interventions bilatérales. S'appuyant sur une série d'entretiens menés entre juin 2025 et janvier 2026 auprès de parties prenantes, de bénéficiaires et d'experts basés au Sénégal et en Allemagne, cette analyse se focalise sur les acteurs et les perceptions que ces derniers se font de la relation qu'ils entretiennent. Notons que si l'objet de la recherche porte sur ces perceptions, les recommandations formulées visent quant à elles à renforcer les synergies entre les acteurs des deux pays et à placer les bénéficiaires au cœur des interventions.

## II. Les potentiels marqueurs d'asymétrie

Il convient de préciser la manière dont les acteurs interrogés, directement et explicitement questionnés sur ce sujet, comprennent le concept de « continuité coloniale ». Pour eux, ce concept renvoie à un déséquilibre décisionnel dans lequel le PTF, en raison de sa position de financeur, s'octroie la capacité d'influencer les priorités stratégiques et les modalités opérationnelles des projets. Cette situation est perçue comme un héritage structurel qui limite la coconstruction effective et perpétue une hiérarchie structurelle dans la prise de décision. Un autre point relevé était que du fait de cet atout financier dont bénéficie le PTF, le manque de compréhension approfondie du contexte dans lequel ce dernier déploie son dispositif n'est pas toujours pris en compte. Toutefois, cette analyse ne vise pas à affirmer que de tels rapports s'appliquent systématiquement à la relation

<sup>2</sup> Moreno-Ruiz, M. J., & Stitz, C. (2024). Decolonizing international development: Caution, people at work. *Decolonize, humxnize*, 147.

germano-sénégalaise. En effet, la majorité des parties prenantes interrogées collaborent avec une grande diversité de partenaires internationaux ou disposent d'une connaissance approfondie des méthodes d'autres acteurs.

L'économie ainsi faite de la compréhension qu'ont les interlocuteurs du concept de continuité coloniale, il convient de clarifier les raisons pour lesquelles notre analyse privilégie la perspective des acteurs. En effet, il est commun, en parlant de coopération au développement, d'insister sur la façade la plus évidente que constituent les flux financiers. Or, en grande partie, les acteurs impliqués ont un fort impact sur les modalités de déploiement de cette coopération. Ainsi, de l'analyse des interactions entre les acteurs, il est ressorti les potentiels marqueurs d'asymétrie suivants :

- ✓ **Les acteurs centraux** : Les gouvernements restent les pivots formels de la coopération au développement. Qu'il s'agisse des ministères sectoriels, des finances ou des affaires étrangères, ce sont eux qui définissent les orientations stratégiques et animent les plateformes de coordination. Autour d'eux gravitent des partenaires au développement qui apportent financements, expertise et dispositifs de suivi. Le poids technique et financier de ces derniers leur confère la possibilité de se positionner sur les problématiques en lien avec leurs propres priorités. En revanche, les administrations locales et autres organismes parapublics jouent un rôle d'intermédiaires. Cela traduit une faible implication dans la phase de conceptualisation de l'agenda de coopération et implique une faible appropriation des projets. Cela contribue à expliquer pourquoi les PTF, notamment dans le cas de l'Allemagne, continuent d'être perçus comme des bailleurs et qu'il y'a peu, comme l'a souligné l'un de nos interlocuteurs, de contribution financière des États et agences étatiques à la mise en œuvre de projets même lorsqu'ils sont coconstruits.
- ✓ **Le pipeline théorie-pratique** : L'analyse des structures actuelles montre que les cadres conceptuels influencent la mise en œuvre opérationnelle des interventions ; une meilleure boucle de rétroaction permettrait d'ajuster ces cadres aux réalités du terrain. Dans plusieurs entretiens, il ressort que les acteurs sénégalais exercent une réelle agentivité en ajustant les interventions pour les aligner sur leurs propres agendas de développement. Toutefois, la « rationalité » de la coopération gagnerait à être davantage nourrie par les récits et les savoirs locaux afin de mieux refléter la diversité des trajectoires de vie et les aspirations des populations. Il est parfois noté un décalage entre la compétence technique nationale et le pouvoir décisionnel à l'échelle transnationale. En effet, bien que l'expertise locale soit prise en compte, il a été relevé des occurrences où les recommandations formulées par les experts nationaux n'ont pas été prises en compte et dans lesquelles certaines activités mises en œuvre ne répondaient pas efficacement aux besoins ciblés.
- ✓ **La compréhension du rôle des acteurs par les populations bénéficiaires et par les politiques** : L'arrivée d'une agence de développement, souvent symbolisée par une présence logistique et matérielle visible (véhicules siglés, experts internationaux), génère chez les bénéficiaires l'espoir que ce partenaire est venu « résoudre les problèmes ». Cette perception crée un décalage entre les « promesses » limitées de l'assistance technique et les attentes parfois illimitées des populations, entraînant déception, voire frustration, au moment du retrait du PTF. Ce sentiment est accentué par une discordance temporelle : le retrait intervient souvent au moment où les effets du projet commencent à devenir perceptibles, simplement parce que les programmes sont soumis à des échéances techniques et financières prédéfinies. En réalité, les interventions de la coopération sont conçues comme des catalyseurs de changement, plutôt que comme des solutions définitives.

- ✓ **Le manque de contribution de l'État partenaire (échelle macro-gouvernement) :** Dans le prolongement du point précédent, et pour relever les asymétries parallèles du côté des PTFs, il a été souligné des situations où il apparaissait un décalage entre les engagements annoncés au démarrage et les attentes. Là où le PTF déclare, à l'entame du partenariat, sa position d'apporter un appui technique et financier avec une contribution même minimale de l'État partenaire, il est survenu des situations où ce message était « mal compris » et où le PTF était attendu sur le financement de tout le processus d'un projet. À titre d'illustration, nos entretiens mettent en lumière des situations en apparence anodines, mais structurellement révélatrices, comme la prise en charge des per diem par le PTF lors d'ateliers de coconception. Ce type d'interaction peut contribuer, de manière involontaire, à renforcer des rapports de dépendance et limite la volonté d'émancipation vis-à-vis du financement extérieur. Ces tensions expliquent aujourd'hui la mise en place du G50<sup>3</sup>, dispositif visant à rationaliser les coûts locaux, face aux résistances de certains acteurs.

### III. Atouts et dynamiques positives

Malgré ces déséquilibres, plusieurs dynamiques favorisent l'émergence d'un partenariat plus équilibré. De nombreux travaux de recherche<sup>45</sup> proposent des pistes concrètes pour décoloniser les pratiques de la coopération au développement, en rééquilibrant les mécanismes de prise de décision, en rendant plus explicites les intérêts des pays donateurs et en donnant davantage de poids aux initiatives des pays africains dans la définition des agendas. Parallèlement, depuis les années 2010, le champ de l'éducation au développement en Allemagne connaît une évolution, avec une attention croissante portée aux perspectives postcoloniales. Ceci est attesté par les pistes de réflexion déjà menées et les initiatives de la BMZ (Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung — Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement) pour une coopération « décoloniale ». Ce mouvement ouvre un espace pour des récits plus nuancés sur l'Afrique, et donc pour une coopération qui ne se réduit plus exclusivement à un schéma « bailleur-bénéficiaire ». À ce titre, il est donc utile de relever des dynamiques positives soulignées lors de nos entretiens :

- ✓ Le modèle de coopération allemand se distingue par un schéma de gouvernance structuré autour d'un processus décisionnel visant à préserver l'agentivité du partenaire. À l'échelle méso ou intermédiaire, l'agenda est d'abord coconstruit à travers de multiples rencontres d'experts et de groupes de travail, dont la vocation est d'identifier avec précision les besoins locaux et les domaines dans lesquels l'Allemagne dispose d'une valeur ajoutée technique. Cette phase de diagnostic débouche sur des négociations intergouvernementales formelles, tenues notamment dans le cadre des commissions mixtes réunissant les représentants des deux États, où le Sénégal et l'Allemagne finalisent conjointement l'agenda, permettant à l'État partenaire de réitérer ses priorités stratégiques et de formaliser des engagements réciproques

3 Le Protocole G50 définit les modalités de financement des coûts locaux, notamment des per diem, dans le cadre des interventions mises en œuvre par les partenaires au développement (PAD) au Sénégal.

4 Grotenhuis, R. (2015). Development cooperation: From post-colonialism to interconnected globalization. *Development*, 58(1), 42-48. Lümmer, J., & Ziai, A. (2025). Introduction: Global Partnerships and Neocolonialism. In *Global Partnerships and Neocolonialism* (pp. 1-17). Cham: Springer Nature Switzerland.

5 Voir également les orientations du BMZ sur le partenariat avec l'Afrique notamment "Shaping the Future with Africa." (2023) Et le "Policy for Our Cooperation with African Countries and Regions" (2025). Ce dernier mentionne directement la question des « continuités coloniales ». Voir aussi "Shaping the Future Together Globally" (2026) <https://www.bmz.de/en/ministry/shaping-the-future-together-globally-282836>

dans un cadre d'égal à égal. Enfin, la mise en œuvre du programme intègre un cadre de consultations permanentes qui permettent d'ajuster l'agenda à mi-parcours, assurant ainsi une flexibilité et un alignement constant avec les réalités mouvantes du terrain.

- ✓ L'un des atouts du partenariat entre l'Allemagne et le Sénégal réside dans l'absence de passif colonial direct entre les deux nations, le passé colonial du Sénégal ayant été principalement marqué par la France. Cette configuration particulière permet d'aborder la question des « continuités coloniales » non pas comme un héritage bilatéral conflictuel, mais comme une problématique structurelle plus large propre aux interactions entre le Nord et le Sud globaux. Autrement dit, les asymétries observées ne sont pas le produit d'un passé commun, mais le reflet des déséquilibres systémiques du régime actuel de la coopération internationale.
- ✓ Bien que certains interlocuteurs soulignent que la coopération allemande a parfois accordé une attention particulière aux politiques de migration, à travers des initiatives telles que le programme « Réussir au Sénégal », cette orientation est aujourd'hui perçue comme un facteur de convergence stratégique. En investissant massivement dans des projets structurants axés sur la création d'emplois locaux, l'Allemagne aligne ses objectifs de réduction de la migration irrégulière avec la priorité nationale sénégalaise d'insertion de la jeunesse. Ce mécanisme transforme un enjeu de sécurité européenne en un levier de développement socio-économique, permettant de financer des infrastructures et des formations qui renforcent la résilience des territoires d'origine. Ainsi, au-delà de la simple gestion des flux migratoires, cette approche privilégie la création d'opportunités locales concrètes, faisant de la stabilité régionale un bénéfice partagé entre les deux partenaires.

## Recommandations

Au terme de notre réflexion et à la lumière de l'analyse des perceptions exprimées par les interlocuteurs sur la question d'une coopération au développement « décoloniale » et mutuellement bénéfique, voici les recommandations que nous préconisons :

1. **Coconstruction à tous les niveaux, de la conception à l'évaluation** : La littérature sur l'efficacité de la coopération au développement insiste sur l'importance de *l'appropriation nationale*<sup>6</sup>. Au Sénégal, la déconstruction des rapports asymétriques passe par une réappropriation de la définition des besoins. Actuellement, le risque est de voir les projets s'aligner davantage sur des agendas globaux ou externes (comme la transition énergétique, la sécurité ou les enjeux migratoires) que sur les urgences spécifiques exprimées par les populations locales.
2. **Horizontalité des directions** : Le modèle doit tendre vers une codirection paritaire réelle au sein des agences et fondations de coopération, notamment les fondations politiques allemandes actives au Sénégal. Cela implique de rompre avec le « plafond de verre » qui réserve souvent les postes de direction stratégique aux expatriés. Face à la perception d'une mobilité difficile au sein de certaines structures, il est crucial d'instaurer des mécanismes de promotion interne basés sur le mérite pour les cadres nationaux au sein des instances de coopération. Cette évolution répond également à une demande explicite des partenaires et bénéficiaires locaux. Ces derniers estiment que la présence d'interlocuteurs nationaux facilite

6 Voir notamment : OCDE (2005). *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement*. OCDE ; OCDE (2008). *Programme d'action d'Accra*. OCDE ; Partenariat de Busan (2011). *Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement*. Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, Busan ; Riddell, R. C. (2007). *Does Foreign Aid Really Work?* Oxford University Press.

la communication et la négociation, grâce à une maîtrise naturelle des codes socioculturels, une compréhension du contexte et des réalités vécues. Une *direction binationale* et équilibrée permettrait ainsi d'incarner concrètement la promesse d'un « partenariat d'égal à égal ».

- 3. Institutionnalisation de la stratégie de sortie et de la relève institutionnelle :** Afin de pallier la frustration liée au retrait des PTF au moment où les impacts des projets deviennent visibles, il est important d'intégrer la pérennisation dès la phase de conception. Cela suppose la mise en place de protocoles de passation institutionnelle clairement définis, où les dispositifs financiers locaux sont activés bien avant l'échéance du programme. Une telle approche contribuerait également à déconstruire l'imaginaire du « bailleur providentiel » et à clarifier le rôle réel des agences de développement. L'objectif est de réduire le décalage entre la logistique visible des PTF (experts, véhicules siglés) et leurs « promesses » limitées en matière d'assistance technique.
- 4. Institutionnalisation d'une redevabilité mutuelle dans les processus d'évaluation :** Si l'on souhaite équilibrer les intérêts divergents entre les pays partenaires, *l'évaluation doit devenir un espace de dialogue paritaire*, dans lequel l'expertise locale, les préférences et les perspectives des bénéficiaires pèsent autant que les critères établis par le PTF. Au-delà des considérations normatives, ce renforcement du rôle des pays partenaires dans le suivi et l'évaluation est un gage de confiance, mais aussi d'efficacité. En effet, cela permettrait d'ajuster les interventions sur la base d'une compréhension commune du terrain et de transformer les enseignements tirés en véritables outils d'appropriation nationale. En rendant les résultats de la coopération transparents pour les deux parties, on réduit le fossé des attentes et l'on encourage l'État partenaire à s'investir davantage dans la pérennisation des acquis, substituant ainsi une culture de la performance partagée à celle de la simple assistance technique.
- 5. La Coproduction de savoirs** doit devenir un pilier central de la coopération afin de garantir que les politiques de développement s'appuient sur des analyses scientifiques produites localement, renforçant ainsi la souveraineté et la pertinence du partenariat. Pour ce faire, il est impératif d'investir de manière structurelle dans les centres de recherche, les think tanks et les laboratoires universitaires sénégalais, tout en créant des espaces d'échange de savoirs permettant aux chercheurs des deux pays d'analyser mutuellement leurs systèmes de gouvernance respectifs dans un rapport de stricte égalité d'expertise. Cette dynamique requiert l'allocation de budgets spécifiques permettant une évaluation en temps réel des interventions et facilitant l'ajustement des cadres conceptuels aux réalités du terrain. Afin de garantir la durabilité et l'équilibre de ces initiatives, le financement de la recherche ne devrait plus reposer uniquement sur l'apport externe, mais faire l'objet d'un cofinancement systématique et paritaire entre les deux États. Un tel engagement budgétaire conjoint permettrait de transformer la coopération en un véritable laboratoire d'innovation partagée, dans lequel chaque partie contribue à la hauteur de ses ambitions.

## IV. Conclusion

Le renouvellement des cadres de coopération germano-sénégalaise est un processus constructif qui exige une transparence accrue des intérêts et une reconnaissance de la pluralité des expertises. En plaçant la coresponsabilité au cœur du dialogue, le Sénégal et l'Allemagne peuvent renforcer leur partenariat et ainsi accroître les chances de mettre en place des politiques publiques qui répondent durablement aux aspirations des citoyens des deux nations. L'expérience sénégalaise en termes de coopération au développement montre, de manière générale, que la création d'une véritable culture du partenariat « décolonial » nécessite un travail intentionnel de décloisonnement entre les acteurs aux niveaux macro, méso et micro. Sans cet effort, les partenariats risquent de rester des arrangements techniques entre gouvernants et experts du développement, sans redistribution réelle du pouvoir vers les acteurs locaux. À bien des égards, la coopération avec l'Allemagne agit pour le Sénégal comme un signal réputationnel, donc crucial pour attirer les investisseurs privés, consolidant un triangle stratégique entre l'État allemand, les entreprises et les institutions de coopération. Pour le Sénégal, cela implique de se positionner comme un partenaire réformateur crédible. Déconstruire l'asymétrie susmentionnée signifie accepter un partage réel du pouvoir décisionnel et bâtir une relation fondée sur le respect mutuel des souverainetés professionnelles et politiques.

Pour ancrer ces changements, le principe de redevabilité mutuelle doit devenir le socle des mécanismes d'évaluation du partenariat. En renforçant le rôle des acteurs nationaux dans la mesure des impacts et en intégrant leurs préférences et expertises locales, la qualité des politiques s'en trouvera renforcée. De manière opérationnelle, la création d'un groupe de travail bilatéral dédié à la « coopération équitable » constituerait un premier pas concret pour revoir les procédures, les modes de gouvernance et les indicateurs de performance dans des secteurs pilotes. Cette instance aurait pour mission d'expérimenter des réformes sur les modes de recrutement, l'adaptation aux cadres financiers locaux, et l'institutionnalisation de la stratégie de sortie et de relève institutionnelle.